



DÉCLARATION INTERSYNDICALE

LOIRE

GC carte scolaire 12 septembre 2023

Les organisations syndicales présentes à ce groupe de concertation demandent conjointement que cette instance se tienne beaucoup plus rapidement, c'est-à-dire dès le ou les premiers jours de rentrée afin que les représentants des personnels participent à une réelle concertation en amont des décisions définitives.

C'est la pratique depuis de très nombreuses années avec la tenue d'un CSAS-D la 1^{ère} semaine afin de poursuivre les échanges initiés lors des instances de carte scolaire de fin juin.

Pour cette rentrée, nous avons appris l'ouverture de classes par la presse, nous n'avons pas eu de réponse à certaines alertes que nous avons fait remonter par courriel et cette réunion se tient alors *que les décisions sont entérinées et les agents en poste.*

Or, le conseil d'IEN s'est tenu le 4 septembre, nous aurions pu débattre puis donner un avis en CSAS-D dès le mardi après-midi.

En outre, nous demandons que les ajustements pour le secondaire nous soient également communiqués et qu'une discussion syndicale puisse se tenir dans les mêmes conditions lors du CSAS-D de rentrée.